

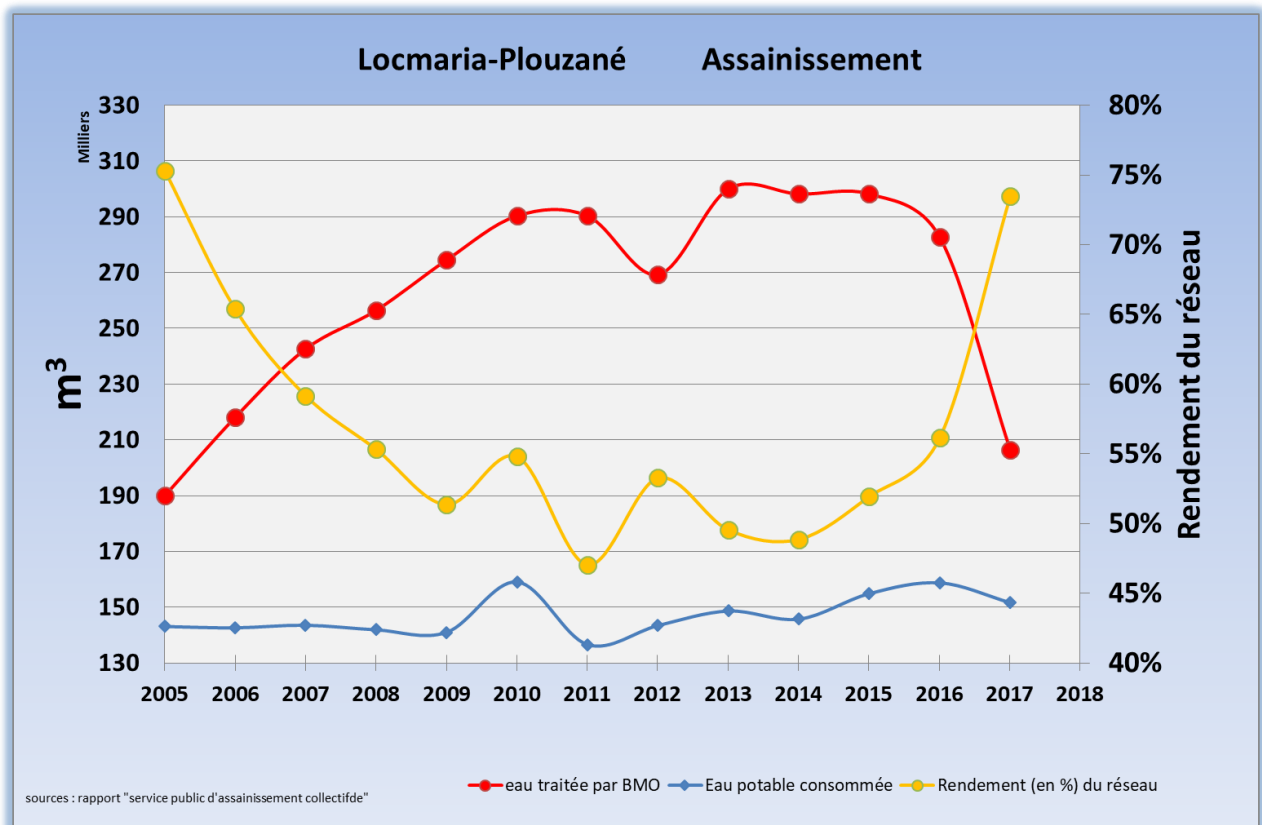
Point sur la situation de l'assainissement à Locmaria-Plouzané

février 2020 – LOCMARIA UN NOUVEAU CAP

Où sont traitées les eaux-usées de Locmaria-Plouzané ?

Locmaria-Plouzané fait traiter ses eaux-usées par Brest Métropole à la station d'épuration de Maison Blanche. Un compteur placé à la station de refoulement de Ker Ar Groas (Plouzané) comptabilise le volume d'eaux usées exporté vers BM. C'est ce volume d'eau qui est facturé aux usagers.

Quel est le volume d'eau traité par BMO?



La courbe rouge représente le volume d'eaux usées réellement exporté et traité par BMO depuis 2005.

La courbe bleue représente le volume annuel d'eau potable consommée par Locmaria-Plouzané.

La différence entre la courbe bleue et la courbe rouge représente les eaux parasites. Ces eaux parasites proviennent de l'eau de pluie et d'eaux de nappes qui se mêlent aux eaux-usées.

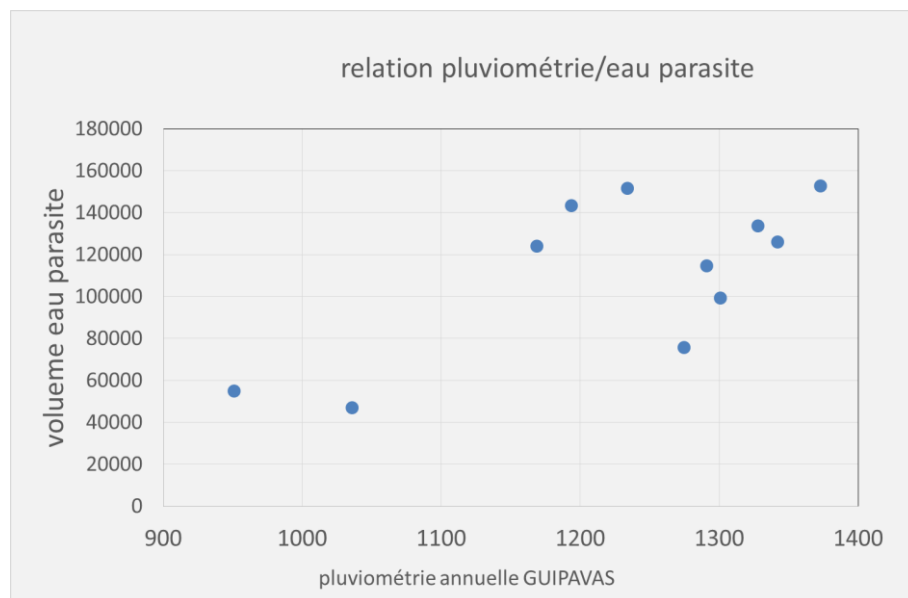
La courbe jaune représente le rendement du réseau (eau potable/eau usée). Ainsi lorsque le rendement est inférieur à 50% tel qu'en 2011, cela signifie qu'il y a plus d'eau parasites que d'eaux usées (assainissement collectif). En d'autres termes, pour 1 litre d'eau consommée au robinet nous payons pour le traitement de plus de 2 litres !

Nous constatons que le rendement s'est dégradé de manière continue depuis 2005 et se maintient aux alentours de 50%, hormis pour 2017. A Locmaria, le niveau de renouvellement du réseau d'eaux usées a été négligé depuis 15 ans et a pour conséquence de nous faire payer inutilement le traitement d'eaux de pluie. Les élus de Locmaria un Nouveau cap ont dénoncé cette situation depuis de nombreuses années. La municipalité a préféré financer les travaux qui se voient plutôt que

d'investir dans son réseau d'eaux usées, et ainsi laisser les usagers payer pour rien le traitement des eaux parasites.

Pourquoi ce rendement fluctue d'une année à l'autre ?

Le graphique suivant montre la relation entre le niveau de précipitations annuelles (relevé station Météo France de Guipavas) et le volume d'eaux parasites. On remarque que les deux années où le niveau de précipitations est faible (2005 et 2017) le volume d'eaux parasites est faible. Il existe donc une corrélation positive entre volume d'eaux parasites et niveau de précipitations.



Pourquoi l'eau de pluie et l'eau des nappes se retrouvent dans le réseau d'eaux usées ?

L'origine des eaux parasites est multiple et on peut les classer selon leur origine :

- eaux claires parasites permanentes : il s'agit d'eaux parasites d'infiltration diffuse de la nappe, qui peuvent s'introduire au niveau des anomalies structurelles du réseau (cassures, fissures, effondrement...), des anomalies d'assemblage (décalage, déboîtement...) ou à l'étanchéité (infiltrations, racines...);
- eaux claires parasites météoriques : il s'agit d'intrusions d'eaux pluviales dans un réseau d'assainissement "eaux usées" qui peuvent avoir plusieurs origines : des branchements incorrects de gouttières ou autres ouvrages (descentes de garage, grilles de cours privées...), des raccordements incorrects d'avaloirs et de grilles du réseau des eaux pluviales sous domaine public.

La durée de vie d'un réseau est de l'ordre de 25-30 ans. Il est donc nécessaire de planifier des renouvellements de réseaux afin d'éviter toutes les anomalies qui permettent aux eaux parasites de s'infiltrer dans le réseau d'eaux usées.

Pourquoi l'eau déborde du réseau et se déverse dans le cours d'eau de Plouzané ?

Durant la période automnale et hivernale où les précipitations sont importantes, il y a un tel apport d'eaux parasites que les pompes de refoulement ne sont plus capables de les absorber, d'où un relargage dans le milieu naturel. Ceci entraîne une pollution du cours d'eau et du milieu naturel environnant.

Le réseau d'eaux usées est dans un état de délabrement si important qu'au printemps-été, en période de nappe basse, c'est l'eau usée qui sort du réseau pour alimenter les nappes phréatiques et polluer de manière importante le milieu naturel et les cours d'eau.

Quelles solutions vont être apportées ?

La Police de l'eau (Direction Départementale des Territoires) vient de convoquer le Président de la CCPI afin de présenter le plan d'actions envisagées pour respecter l'arrête préfectoral de 2016 (°2016081-0002. L'objectif assigné par le Préfet du Finistère et d'arriver en 2030 à un niveau d'eau parasite de 25% maximum pour Locmaria-Plouzané. Pour mémoire en 2014 il était de 51%.

Il faudra attendre **fin 2019** pour que des investigations du réseau d'assainissement soient engagées par la CCPI (passage de caméras). Il ressort de ces études la nécessité d'engager un important renouvellement de canalisations sur le secteur de Lanhir. Les premières estimations augurent d'un coût supérieur à 800 000€. Une première tranche de travaux doit démarrer en 2020.

La municipalité se vante d'avoir investi pour 400 000€ de travaux entre 2014 et 2017. Nous nous étonnons qu'un tel volume de travaux n'ait pas été en mesure de baisser le volume d'eau parasite. Les choix stratégiques qui ont guidé à ces travaux ne semblent donc pas pertinent.

Madame le Maire indique que la commune ne serait pas en mesure de financer les travaux nécessaires et se félicite du transfert de cette compétence à la CCPI. Si effectivement la CCPI finance les travaux ce sera avec les recettes financières qu'elle facturera aux usagers pour ce service. Donc ce que peut faire la CCPI la commune pouvait aussi le faire. Le manque de volonté de madame le Maire aura coûté beaucoup d'argent aux usagers et entraînés beaucoup de pollution. Respecter l'environnement passe par des actes.